

REUNION DE BUREAU

Mardi 7 avril 2020

- :- :- :- :-

Présents :

- Michel SAUGET (Président)
- Olivier DUPAS (Trésorier Général)
- Dominique LEFEBURE (Secrétaire général)
- Patrick GASTOU (Vice-Président)
- François MARTIN (Vice-Président)
- Jacques TISSOT (Vice-Président)
- Serge COHEN (Vice-Président)

-:- :- :- :-

Compte tenu de la situation sanitaire du moment, la réunion de bureau s'est tenue en visioconférence le mardi 7 avril 2020 à partir de 10 heures.

Le président propose comme ordre du jour de suivre les points abordés par la réunion de service de la ligue du 3 avril dernier annexé au présent compte rendu.

FORMATIONS

Toutes les formations sont maintenues en visioconférence ou en FOAD. Les formations programmées en mai/juin sont reportées (CAEP MNS). Le bureau valide le non-remboursement.

LES COLLECTIFS

Le stage du collectif Alicia BOZON d'avril 2020 à VITTEL est annulé. Il est proposé de rembourser les familles ou les clubs qui ont déjà réglé cette prestation sauf si un stage est organisé fin aout 2020.

Patrick GASTOU ne comprend pas les raisons financières qui conduisent à cette proposition et il n'est pas certain que l'encadrement initialement prévu soit présent fin aout.

Il est décidé de mener une étude financière plus précise et il est demandé à Cécile DUCHATEAU de confirmer la présence de l'encadrement en lien avec les dirigeants des clubs concernés.

ACTIONS DE DEVELOPPEMENT

Le bureau valide les actions prévues.

La formation de fin juin / début juillet à SAINT-AIGNAN concerne les formateurs du plan AISANCE AQUATIQUE.

COMPETITIONS

En conformité avec les décisions fédérales, toutes les compétitions de natation sur le territoire de la ligue sont annulées jusqu'au 30 juin 2020.

Pour le waterpolo, le bureau directeur décide de figer le classement des championnats jeunes et seniors à la mi-mars 2020.

Le meeting de l'ouest jeunes est à ce jour maintenu les 4 et 5 juillet à TOURS sous réserve que l'entraînement ait repris suffisamment tôt. Une décision définitive sera prise le 15 mai 2020. Une consultation auprès des clubs de l'inter région sera faite pour connaître la participation envisagée.

Concernant la fin de saison, une proposition d'organiser des championnats régionaux (avec une grille plus ouverte) est envisagée. Décision le 15 mai.

ASPECTS FINANCIERS

Pour la ligue, une perte en recette de 20000 euros est à prévoir sur le budget 2020. Olivier reste modéré car en contrepartie la ligue aura moins de dépenses.

Pour Patrick GASTOU, les clubs vont avoir aussi des difficultés financières car le chômage partiel pris en charge par l'état ne compensera pas tout. Il craint également que les clubs soient contraints de rembourser en partie ses adhérents. Le service juridique de la FFN a confirmé que les clubs n'avaient pas obligation de rembourser.

La FFN a entrepris de rénover son système d'information. Pour financer cette opération, il est prévu d'instaurer une taxe sur les engagements de toutes les compétitions à tous niveaux. Dominique LEFEBURE demande si les décisions fédérales du 20 mars dernier ne doivent pas être soumises au préalable au vote de l'assemblée générale. Patrick GASTOU fait le constat que ce sont encore les grosses structures qui sont lourdement mises à contribution alors que tous les clubs sont bénéficiaires des services d'EXTRANAT. Dominique et Patrick proposent de faire appel à un prêt national auprès des ligues comme cela s'est fait dans d'autres temps.

DEMANDES DE SUBVENTIONS PSF

Le bureau directeur désigne Michel SAUGET correspondant de la ligue pour le suivi des demandes de subventions PSF.

La ligue sollicitera l'avis des comités départementaux concernant les demandes des clubs.

LABELLISATION

Le détail de la procédure officielle à suivre est en attente.

PROCHAINE REUNION

La prochaine réunion du bureau directeur est programmée mi-mai en visioconférence.